

SÉNAT

Le jeudi 14 septembre 1961

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, l'honorable Arthur M. Pearson, Président suppléant, étant au fauteuil.

Prière.

DÉCÈS DES SÉNATEURS EULER
ET BRADETTE

HOMMAGES À LEUR MÉMOIRE

L'honorable Walter M. Aseltine: Honorables sénateurs, avant que nous abordions nos travaux réguliers, j'aimerais rendre hommage à la mémoire d'un grand Canadien, qui a été sénateur pendant vingt ans, et que beaucoup d'entre nous ont eu pour proche et personnel ami depuis le moment où il a occupé son siège au Sénat. Son décès est un des tristes événements qui surviennent trop fréquemment. Honorables sénateurs, je parle de l'honorable William D. Euler, C.P., que, pour la plupart, nous appelions familièrement Bill Euler et dont le décès est survenu brusquement, peu de temps après l'ajournement du Sénat pour les vacances d'été.

J'ai dit que feu le sénateur Euler était un grand Canadien; mes honorables collègues partagent cet avis, j'en suis sûr; il suffit de se rappeler avec quel dévouement M. Euler, pendant près d'un demi-siècle, s'est consacré à la vie publique au Canada. Brillant homme d'affaires, il a trouvé le temps de servir sa propre ville, à titre de maire et de président de la chambre de commerce de Kitchener.

En 1917, il a été élu à la Chambre des communes dont il a fait partie jusqu'en 1940, époque à laquelle le Sénat l'a appelé. En tant que membre de la Chambre des communes, il a occupé avec brio le poste de ministre du Revenu national puis, ultérieurement, celui de ministre du Commerce.

Au début de 1961, le sénateur Euler est devenu chancelier de l'Université luthérienne de Waterloo.

C'est en 1940, je le répète, que notre regretté collègue est entré au Sénat, dont il est vite devenu un membre précieux et bien vu de tout le monde grâce à sa vive intelligence et à son attachement au devoir. Il nous manquera à tous. A mesure que je le connaissais davantage, j'appréciais aussi davantage ses conseils et sa franche amitié. Pour ma part, je sais que désormais il va me manquer beaucoup.

Au nom des honorables sénateurs de ce côté-ci de la Chambre, j'offre aux deux fils du sénateur Euler nos condoléances et nos

regrets les plus sincères à l'occasion de la perte qu'ils ont subie par suite du décès de leur père distingué.

J'ai aussi le pénible devoir de vous faire part du décès de l'honorable sénateur Joseph-Alfred Bradette, survenu mardi dernier. Notre défunt collègue a passé en tout environ 35 ans de sa vie au Parlement du Canada. Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1926, il y a été réélu à quatre reprises.

Le sénateur Bradette a quitté la Chambre des communes pour entrer au Sénat où il a été notre collègue durant les huit dernières années de sa vie. C'était un homme affable qui s'est fait beaucoup d'amis au Sénat. Il a participé à tous nos travaux, surtout dans les comités. Il était assidu aux séances du Sénat, même quand sa santé est devenue chancelante. Nous pouvions toujours compter sur lui pour accomplir sa tâche.

On a dit que le sénateur Bradette était un autodidacte. Ses ancêtres sont venus au Canada il y a plus de 300 ans. Dans sa jeunesse ses parents se sont établis à Cochrane (Ontario) où il a aidé son père à défricher la terre. Peu de temps après, il a quitté la ferme pour prendre un emploi de commis dans un magasin de Cochrane et plus tard il est devenu marchand à son propre compte.

Le sénateur Bradette s'est instruit par lui-même et il a appris à parler l'anglais couramment. Il est allé à l'université à ses propres frais et il y étudia le droit bien qu'il n'exerçât jamais cette profession. Il a passé huit ans dans la politique municipale. Après son élection à la Chambre des communes, il en devint l'Orateur suppléant. Il aimait sincèrement le Nord et il a joué un rôle important dans sa mise en valeur. Quand je dis le «Nord» c'est de la région de l'Ontario située au nord de North-Bay et allant jusqu'à la baie d'Hudson que je parle. L'intégrité et l'honnêteté du sénateur Bradette étaient incontestables.

Un autre précieux collègue a rejoint son Créateur. Nous offrons à ses frères et sœurs nos plus sincères condoléances et notre profond regret.

L'honorable Cyrille Vaillancourt: Honorables sénateurs, c'est pour moi une épreuve pénible que de pénétrer dans cette enceinte et de constater que je ne verrai plus jamais à mes côtés mon collègue, feu le sénateur Euler. Depuis bon nombre d'années j'avais l'habitude de le voir siéger ici au cours de la session et d'écouter ses nombreuses observations claires et pertinentes.

C'est en 1930 que j'ai rencontré le sénateur Euler pour la première fois, alors que je me rendais à Ottawa à titre de délégué pour présenter une demande aux autorités